

EDITO - Avant que ce monde ne sombre...

Il y a dix ans, surgissait la crise économique et financière. Partie des Etats-Unis avec l'éclatement de la bulle immobilière – crise des subprimes – elle s'est propagée avec une vitesse fulgurante à l'Europe, puis aux pays émergents. Que l'on évite de souffler les bougies pour célébrer l'anniversaire d'une des pires crises qu'ait connu le capitalisme depuis le XIXe siècle, pourquoi pas, mais l'on n'échappera pas à la lecture du Rapport 2017 sur le commerce et le développement publié récemment par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement).

[En savoir + \(P2\)](#)

SOMMAIRE

Dans la lettre économique de ce mois-ci :

MATIERES PREMIERES



Cycle et tendance des matières premières agricoles

[En savoir + \(P4\)](#)

AGRICULTURE URBAINE



Les nouveaux horizons de l'activité agricole.

[En savoir + \(P6\)](#)

BALANCE COMMERCIALE



Du mieux sur le front des échanges extérieurs agroalimentaires

[En savoir + \(P8\)](#)

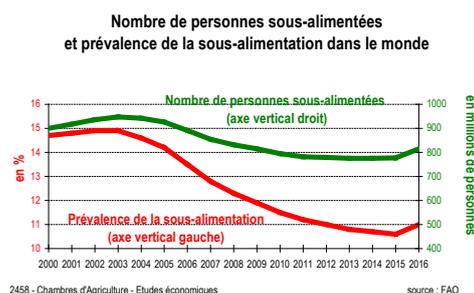
DEUX INDICATEURS CLES



Prix et commerce extérieur

[En savoir + \(P9\)](#)

Le graphique du mois



L'édition 2017 du Rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde souligne que, en dépit de sa baisse continue de ces dernières années, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde est reparti à la hausse (777 millions en 2015 contre 815 en 2016). L'institution de Rome se montre par ailleurs pessimiste pour les années à venir. Réchauffement climatique, multiplication des conflits amoindrant la disponibilité des terres et des producteurs, pourraient être à l'origine d'une amplification de la hausse enregistrée en 2016.



EDITO

Avant que ce monde ne sombre...

Thierry POUCH
Responsable Service
Etudes Références et
Prospective

Il y a dix ans, surgissait la crise économique et financière. Partie des Etats-Unis avec l'éclatement de la bulle immobilière – crise des subprimes – elle s'est propagée avec une vitesse fulgurante à l'Europe, puis aux pays émergents. Que l'on évite de souffler les bougies pour célébrer l'anniversaire d'une des pires crises qu'ait connu le capitalisme depuis le XIXe siècle, pourquoi pas, mais l'on n'échappera pas à la lecture du Rapport 2017 sur le commerce et le développement publié récemment par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement).

En un mot comme en cent, c'est bel et bien le procès de l'hypermondialisation que dresse la CNUCED dans son dernier Rapport sur le commerce et du développement dans le monde. Dix ans après le tsunami financier qui a déferlé sur les Etats-Unis, se propageant au reste du monde avec une rapidité guère surprenante en raison du degré d'interdépendance des nations, la croissance économique mondiale reste anémiée, en dépit d'un certain regain. Avec ce Rapport, la CNUCED apporte une contribution intéressante, pour ne pas dire décisive, au débat sur les limites de la mondialisation, et la nécessité de réexaminer son mode de fonctionnement et ses finalités.

Le Rapport est riche d'enseignements à tirer sur les ravages de la mondialisation, en particulier en matière d'inégalités. L'institution des Nations Unies suggère de définir une « nouvelle donne mondiale », centrée sur la réduction des inégalités et un vaste programme d'investissements publics, dans l'objectif de réveiller une croissance économique inclusive et durable.

Gravité de la crise, inefficacité des réponses

Les mots employés par la CNUCED pour qualifier la crise qui s'étale sur une décennie sont durs, voire très durs. Sans doute pour marquer les consciences et appeler à un sursaut salvateur pour l'avenir du monde. Il est indiqué que les réponses à la crise de 2007 ont davantage porté sur les politiques monétaires, et qu'elles ont prématurément mis en sommeil les politiques budgétaires, lesquelles, nous le savons depuis les années 1930, peuvent puissamment contribuer à restaurer les conditions d'une croissance durable.

Si les politiques monétaires accommodantes ont permis aux banques de rétablir leur bilan, la relégation des politiques budgétaires a lourdement hypothéqué la relance de la demande globale, réunissant investissement et consommation. Le privilège accordé au recouvrement de la stabilité du système bancaire et financier occidental illustre le basculement des rapports de force au sein du capitalisme mondial, en faveur de financiers dont la stratégie est prioritairement tournée vers la valorisation de leurs actifs. Dit autrement, faire de l'argent avec de l'argent.

Revenir à l'économie productive

Le processus de mondialisation était présenté par ses promoteurs comme une chance pour les agents économiques. Les vertus du marché devaient à la fois augmenter les richesses produites et accroître les gains de chacun. Il devait s'accompagner d'un retrait de l'Etat des mécanismes économiques. En réalité, la mondialisation a été pilotée par la finance, obligeant l'économie réelle à s'engager dans des projets spéculatifs dévastateurs, souvent réduits sur du court terme. Au passage, les productions physiques furent reléguées au second plan, à l'instar des matières premières agricoles et des biens alimentaires, dont on supposait qu'ils pouvaient être fournis par des puissances émergentes.

La crise a été une puissante force de rappel. L'économie réelle revient au premier plan, et les produits de base, comme ceux issus de l'agriculture, redeviennent des enjeux décisifs pour l'avenir de la planète. Il est ici suggéré de croiser la lecture du Rapport de la CNUCED

et celui, également récent, de la FAO. Le Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire dans le monde indique en effet que le nombre de personnes sous-alimentées sur la planète augmente à nouveau, après plusieurs années de baisse. Il s'ensuit que, dans la mondialisation en cours, l'agriculture joue et jouera un rôle plus qu'important, et sera au centre de l'avenir du monde, même si le rapport de la CNUCED n'en fait que très peu mention.

La CNUCED invite alors à adopter une politique expansionniste coordonnée à l'échelle mondiale. Cela passe par un recyclage des excédents dégagés par certains pays, dont l'Allemagne, dans des projets de croissance, par une politique budgétaire coordonnée et pilotée par les principales puissances économiques mondiales. Ce que préconise ni plus ni moins la CNUCED, c'est de sortir de l'austérité imposée depuis plus de dix ans, qui a engendré inégalités et hausse massive du chômage, et de privilégier l'investissement public (travaux publics, climat...) et de réguler la finance internationale pour canaliser les capitaux vers des projets productifs. On sait que, pour ce qui est de la zone euro, l'austérité économique infligée à plusieurs de ses Etats membres a été dévastatrice, pour les citoyens, pour les infrastructures... A ce jeu-là, nul doute que les agriculteurs peuvent former un levier du redressement de l'économie mondiale. Ils sont en effet ouverts à l'esprit de la modernisation, mais pas sous n'importe quelles conditions.

L'ombre de F.-D. Roosevelt

La CNUCED pousse sa démonstration jusqu'au bout en invitant à élever au rang mondial la politique économique pratiquée dans les années de grande dépression par le Président Franklin Delano Roosevelt (1882-1945). Elle y voit une source d'inspiration possible pour relever les défis de demain. Or, au sein de ce New Deal, figurait en bonne place une politique agricole dont la philosophie subsiste encore aujourd'hui.

Après des années de mondialisation, de dérégulation des économies, l'étonnement s'empare du lecteur avisé du Rapport de la CNUCED. Car ce dernier tourne le dos à cette mondialisation financière dont les origines sont lointaines. Diagnostic et propositions robotiques indéniablement. Sauf que n'est pas Roosevelt qui veut. Le personnel politique d'aujourd'hui laisse penser qu'il n'est pas véritablement à la hauteur des enjeux et des défis. Ce n'est pas faire injure au nouveau Président français que de dire que la vision planétaire des questions qui se posent aux sociétés lui fait singulièrement défaut, suscitant, côté

chinois, un questionnement bien compréhensible. De plus, Roosevelt sut s'entourer de conseillers – notamment économiques – ayant une conscience aiguë des dangers que courait le monde durant les années 1930, et des périls qui pesaient sur la démocratie américaine en particulier, pour construire une politique robuste et équitable. Preuve en fut l'importance des moyens accordés à l'agriculture, notamment par le prisme de l'aide alimentaire. Le traumatisme de la crise de 1930 reste bien ancré dans la mémoire américaine, et explique que, contre vents et marées, la politique agricole a été préservée depuis les années 1930. Une nouvelle étape difficile attend toutefois le Farm Bill à partir de 2018.

Avoir une vision du monde n'est guère réductible avec une approche comptable des choses. Le message de la CNUCED devrait être diffusé largement. Il en va de l'avenir de l'économie mondiale. La référence à Roosevelt est lourde de sens en ces temps historiques troublés. A quelques encablures des discussions budgétaires dans l'UE, et singulièrement s'agissant de la PAC, la Commission devrait examiner attentivement ce Rapport de la CNUCED. A bon entendre...



Franklin D. Roosevelt



Quentin MATHIEU
Chargé de mission
SERP

Cycle et tendance des matières premières agricoles

La littérature économique regorge de travaux ayant abordé les origines des fluctuations des prix des matières premières, et en particulier de leur flambée à partir de 2007. La plu-

part converge vers un même constat, celui selon lequel depuis le début des années 2000 et l'émergence d'un super-cycle des matières premières jusqu'à la crise économique de 2008, les prix des commodités sont devenus davantage synchronisés sans que l'on comprenne tous les tenants de cette relation. Or, de nouveaux travaux publiés récemment ont apporté un début de réponse à cette grande question.

Dans un document de travail publié en septembre 2017, les économistes de la Banque de France proposent une décomposition originale des séries de prix des commodités, notamment des séries de prix de produits agricoles et alimentaires¹. Il ressort de leur analyse que ces séries de prix se structurent sous la forme de trois composantes : une composante globale, qui est commune à toutes les séries de prix ; une composante spécifique à chaque produit (nommée « Block Factors » dans leur article), et qui traduit principalement les chocs d'offre de ces produits ; et une composante idiosyncratique, c'est-à-dire un choc qui affecte spécifiquement un produit.

Les résultats montrent que la composante globale est en fait directement liée à l'activité économique dans l'histoire, et que ce facteur commun à toutes les commodités explique la plus grande part de leur variation. Pour les produits agricoles et

alimentaires, ce facteur global expliquerait près de 60 % des variations de leur prix sur une période allant de 1981 à 2015. Cependant, les auteurs soulignent que la composante spécifique aux commodités qui traduit les chocs d'offre, est particulièrement prégnante pour les produits agricoles et alimentaires. Cette composante a d'autant plus d'impact lorsque l'activité économique se situe dans un cycle économique conventionnel (c'est-à-dire un cycle où l'activité est relativement atone), comme c'est le cas depuis 2014. Ainsi, il est possible d'infirmer que le super-cycle qu'a connu l'activité économique mondiale

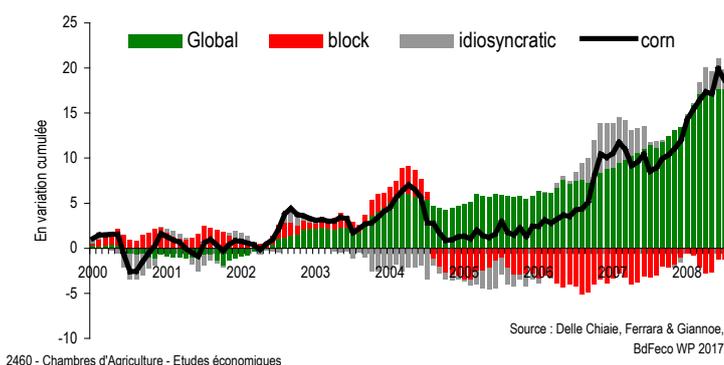
« Un facteur global, lié à l'activité économique, expliquerait près de 60 % des variations de prix mondiaux des produits agricoles et alimentaires »

a en quelque sorte masqué le choc d'offre sous-jacent qui était en train de se produire sur un marché comme celui des céréales (graphique 1). De plus, on remarque que les chocs idiosyncratiques pour

les céréales entre 2007 et 2008 sont clairement dûs au mouvement de panique qui s'était emparé des marchés, avec des achats frénétiques et des mouvements spéculatifs sur les denrées agricoles de base, par des États ou des fonds souverains soucieux de s'approvisionner à n'importe quel prix, ou des opérateurs privés cherchant à profiter de l'envolée des prix.

Graphique 1 :

Décomposition des variations de l'indice du prix du maïs de 2000 à 2008



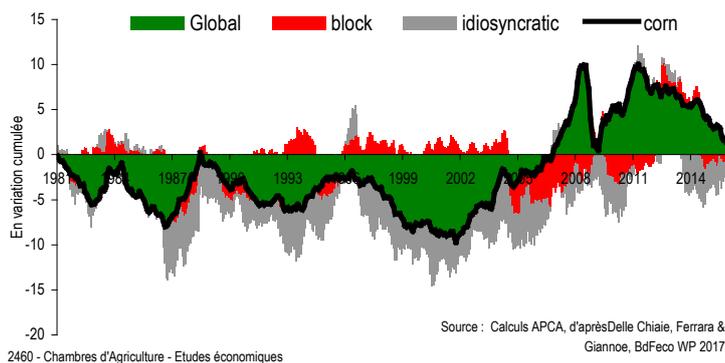
2460 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

Une décomposition d'autant plus intéressante lorsque l'on élargit le périmètre historique de l'analyse. La présence d'un super-cycle est clairement visible à partir du début des années 2000 jusqu'à la crise financière de 2008. Puis, on constate l'émergence d'un nouveau cycle haussier jusqu'en 2011. Or, la tendance du prix du maïs va ensuite s'enliser dans une lente décroissance, celle-ci s'accroissant brusquement entre 2014 et 2015. On identifie ici un puissant effet déflationniste en raison de l'effet croisé d'un ralentissement de la croissance économique mondiale et d'un phénomène d'abondance de

l'offre, contribuant ainsi à tirer le prix du maïs vers le bas.

Graphique 2 :

Décomposition des variations de l'indice du prix du maïs de 1981 à 2015



Il est intéressant de croiser ces résultats avec ceux obtenus par Éric Bosserelle, sur la présence de cycles de différentes périodicités dans les séries de prix des produits de base². Ce dernier montre l'existence simultanée de cycles identifiés par Nikolaï Kondratiev et Simon Kuznets, allant de 20 à 70 ans pour les produits de base. En outre, l'auteur démontre que la durée de ces cycles n'est pas immuable au gré du développement de l'histoire, et que les cycles longs de l'histoire économique semblent être d'une durée de plus en plus courte.

Fin de cycle, cycle intermédiaire ou « stagnation séculaire » ?

Une question perdure donc aujourd'hui : dans quelle étape de cycle se situe l'économie mondiale aujourd'hui, si cycle il y a encore ? Certains économistes n'hésitent même plus à évoquer l'hypothèse d'une « stagnation séculaire », terme popularisé par l'économiste américain Alvin Hansen à la suite de la seconde récession aux Etats-Unis pendant les années 1930. Un parallélisme presque troublant au regard de la nouvelle inflexion économique prise par les institutions mondiales, si l'on se réfère au dernier rapport de la CNUCED qui enjoigne les Etats à renouer avec des politiques budgétaires ambitieuses comme l'avait été le « New Deal ». Si les modalités et la mise en application de telles politiques semblaient à ce jour encore peu probables, les décideurs politiques devraient sérieusement se pencher sur les leçons tirées de

l'histoire économique, qui ont montré que l'on ne sortait pas d'une période déprimée en s'entêtant dans des politiques économiques pro-cycliques. Quelle place pour l'agriculture dans ces cycles, elle qui a un poids de moins en moins important dans le Produit Intérieur Brut des nations, et dont la déflation s'est emparée du prix de ses produits depuis plus de trois ans ? Il ne faut certainement pas négliger son puissant effet de levier richesse et de réduction des inégalités pour les populations les plus pauvres dans les pays en développement, alors que la faim dans le monde repart à nouveau de l'avant malgré des ressources alimentaires suffisantes pour nourrir les populations. L'agriculture a également toute sa place dans les projets environnementaux inscrits dans les priorités d'infrastructures des Etats. Il y a donc tout intérêt à ce que l'agriculture reste dans l'agenda politique des décideurs publics.

1 Delle Chiaie S., Ferrara L. & Giannone Domenico (2017), *Common Factors of Commodity Prices*, Banque de France Working Paper #645.

2 Bosserelle E. (2017), *Cycles longs des prix des produits de base : cycles Kondratiev ou cycles Kuznets ?*, *Revue d'économie politique*, N°2, Vol. 127, pp. 153-286.





Didier CARAES
Chargé de mission
SERP

Agriculture urbaine ¹ : les nouveaux horizons de l'activité agricole

L' « agriculture urbaine » ou « urbiculture », termes qui connaissent des acceptations multiples, allant du jardinage participatif à la production très intensive, a le vent en poupe.

Dans une société de plus en plus urbaine, les acteurs des villes développent des formes d'activités en lien avec le végétal pour répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux des villes : lutte contre le changement climatique, inclusion sociale, amélioration du cadre de vie,... Ces dynamiques, notamment autour de la production alimentaire posent la question de l'articulation de ces formes « nouvelles » d'agriculture et le secteur agricole « classique ».

Le 28 septembre dernier, la Mairie de Paris a lancé l'appel à projets de la deuxième saison de l'opération « Parisculteurs » dont l'objectif est de (re) végétaliser Paris pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux des grandes villes.

Pour la seconde édition de « Parisculteurs », la Mairie de Paris a proposé 43 nouveaux lieux aux candidats porteurs de projets. Des espaces urbains de nature diverse : toits, murs, dalles et même souterrains (anciens parkings, portions de lignes de métro désaffectées). En tout, ce sont 10,3 hectares de ville qui vont s'ouvrir à l'agriculture urbaine (qu'on désigne aussi d'un néologisme : urbiculture)².

Le développement de l'agriculture urbaine avec l'implication des collectivités locales n'est pas une singularité parisienne et on l'observe partout sur le territoire national, quelques exemples : du nord (Lille, <https://agriculture-urbaine-metropole-lille.com/>) au sud (Lyon, <http://www.mau-lyon.fr/>), de l'est (Metz, http://metz.fr/actus/2013/131128_agriculture_urbaine.php) à l'ouest (Angers, <https://maisonagricultureurbaine.com/>).

L'opération « Parisculteurs » s'inscrit dans un plus vaste programme : «Objectif 100 hectares» où la Ville de Paris souhaite végétaliser 100 hectares d'espaces urbains dont un tiers sera consacré à l'agriculture urbaine (à l'horizon 2020). Aujourd'hui, 74 entreprises, acteurs publics et parapublics, propriétaires parisiens ont signé une charte de partenariat au projet (<http://www.parisculteurs.paris/fr/charte-100-hectares/>).

Agriculture urbaine, une vieille histoire

L'agriculture urbaine s'oriente aujourd'hui vers des pratiques nouvelles conduites par des catégories sociales leaders (bourgeoisie « bo-bo ») mais elle s'inscrit dans une longue histoire bien plus populaire. Pour l'Ile de France, les hectares convertis à l'urbiculture s'ajoutent à un espace cultivé ancien et multiple : jardins ouvriers, familiaux (hors de l'espace domestique), jardins partagés (plus récents),... La carte des parcelles cultivées selon leur nature dans la région Ile de France montre bien ce partage social des pratiques sur le territoire régional (<http://agricultureurbaine-idf.fr/carte>) :



Source : Paris.fr
Parisculteurs 1 : la ferme Lachambeaudie, portée par Aéromate (12e) (Christophe Noël)

- **Jardins ouvriers, jardins familiaux** : majoritairement dans la première périphérie nord, est et sud-est de Paris (ancienne banlieue rouge ?) mais aussi dans les départements qui ont

eu et conservé une activité agricole de premier ordre (Yvelines). Les jardins pédagogiques et jardins d'insertion se répartissent de manière assez similaire

- **Jardins partagés** : regroupés dans les arrondissements de l'est de la capitale, les arrondissements anciennement populaires et récemment bourgeois avec une extension intra-parisienne vers les limites sud de la ville et extra-parisienne vers l'est (Montreuil), et le nord-ouest (Asnières, Gennevilliers) qui sont les axes de la gentrification périphérique.

Paris n'est qu'un exemple parmi d'autres de la présence longue du maraîchage dans les villes et de leur éviction récente (fin du XIXème, début du XXème siècle) vers la

périphérie. D'autres villes ont un passé agricole qui a marqué la mémoire collective (maraîchage à Nantes, culture du mûrier et élevage de vers à soie à Lyon,...) et parfois, il ne s'agit pas de souvenirs mais d'une activité présente (hortillonnages

d'Amiens, entre autres).

Des bouts de l'histoire de l'agriculture française se sont écrits en ville et les exemples ne manquent pas qui montrent que le terme d'agriculture urbaine n'est pas un oxymore.

« Manuel pratique de la culture maraîchère à Paris »

Au sein même du tissu urbain (intra-muros), l'agriculture a longtemps été présente, sous forme d'activité horticole ou maraîchère. On ne résiste pas à évoquer ici le « Manuel pratique de la culture maraîchère à Paris » rédigé au XIX^{ème} siècle (apogée de l'agriculture en ville) par deux maraîchers parisiens, J.G. Moreau et J.J. Daverne, publié en 1845 puis constamment réédité depuis. Au XIX^{ème} siècle, les maraîchers parisiens avaient une expertise reconnue à travers l'Europe pour l'efficacité technique et économique de leurs pratiques. Aujourd'hui, 150 ans plus tard, ce sont les jardiniers, maraîchers et horticulteurs bio qui plébiscitent cet ouvrage car les techniques de production qu'ils décrivent ne font appel à aucun produit chimique et optimisent les associations de culture dans une démarche de ce qui se relève aujourd'hui de la permaculture. Et puis c'est aussi un livre d'une grande qualité littéraire au style singulier et irrésistible. Il est possible de télécharger l'édition originale de 1845 sur le site de la Bibliothèque Nationale de France .

(<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6423206t.r=manuel+pratique+de+la+culture+maraichere+a+paris.langFR>)

Agriculture et urbiculture, quel lien ?

Quelle relation entre l'agriculture et l'urbiculture, ou plutôt entre les urbiculteur-trice-s et les agriculteur-trice-s, entre zones urbaines et espaces ruraux ? La dichotomie ancienne entre ville et campagne, marque encore les réflexions sur l'agriculture urbaine : ce sont en grande partie des non-agriculteurs qui construisent de projets de production en ville. Néanmoins des liens commencent à se mettre en place, à travers une implication d'acteurs agricoles « classiques », dont premièrement des maraîchers, installés en périphérie de la ville et sollicités pour leur expertise et pour contribuer à la mise en relation entre monde urbain et rural. Cependant, ce sont aussi les organisations agricoles, dont notamment les Chambres d'agriculture qui sont sollicitées pour leur expertise et leur capacité d'accompagnement de projets. Ainsi, la Chambre interdépartementale d'Île-de-France intervient dans le cadre du projet Parisculteurs.

Ces liens vont s'affirmer dans le futur, puisque l'agriculture urbaine a déjà fait son entrée dans la formation agricole. Dans le cercle des Chambres d'agriculture, pour la formation supérieure, l'école d'UniLasalle (association de Lasalle et de l'ESITPA) offre une formation spécifique sur l'agriculture urbaine (<https://www.unilasalle.fr/formations/bachelors-masters-ms-et-msc/msc-agriculture-urbaine-et-villes-vertes/>), et pour la formation professionnelle, la Chambre d'agriculture d'Île de France propose une formation en agriculture urbaine (http://www.ile-de-france.chambagri.fr/rep-affiche/actualite/151105_151105_Les_deux_nouvelles_formations_Maraichage.pdf).

Alors, certes, l'agriculture urbaine ne nourrira pas les villes

(quoique...³), mais elle changera sans doute un peu les représentations de l'agriculture dans la société française (en rétablissant une proximité avec les habitants des villes).

Pour l'instant, l'agriculture urbaine apparaît comme une extension du domaine de l'urbain (des modes de vie urbain) vers l'activité agricole, une réactivation de la dimension agricole des villes françaises qui s'était peu à peu effacée au cours du temps. Pour l'heure, l'agriculture urbaine est un fait urbain. Il appartient aux acteurs du monde agricole et de ses institutions d'en faire un fait agricole, de faire de l'urbiculture une extension de l'activité agricole... étant entendu que de facto, avec le développement de l'urbiculture, l'agriculture a perdu un peu de ses prérogatives sur les questions agricoles nationales.

1 Pour toutes précisions sur la question de l'agriculture urbaine, Marc Alexandre KRIER est la personne référence à l'APCA.

2 <https://www.paris.fr/actualites/parisculteurs-saison-2-43-nouveaux-sites-pour-developper-l-agriculture-urbaine-5130>

3 Une enquête conjointe de la Fédération des Jardins Familiaux et Collectifs, et de Franceagrimer montrait que la valeur de l'autoconsommation des jardins ouvriers et familiaux n'était pas négligeable (<http://www.franceagrimer.fr/content/download/9007/57492/file/Conf-FAM-jardins02122010.pdf>)



Du mieux sur le front des échanges extérieurs agroalimentaires

Thierry POUCH
Responsable Service
Etudes Références et
Prospective

La balance commerciale agroalimentaire se présenterait-elle sous de meilleurs auspices en cette année 2017 finissante ? L'observation minutieuse des évolutions mensuelles du commerce extérieur agroalimentaire français depuis 2016 laissait pourtant présager le pire, à savoir une nouvelle poussée, significative et durable, de l'érosion des performances françaises en ce domaine. Un tel processus n'aurait fait qu'entretenir les inquiétudes des producteurs, alors que, précisément, la tenue des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) a pour finalité de jeter les linéaments d'une reconquête des parts de marché perdues il y a déjà de nombreuses années.

Les chiffres du mois d'Août 2017 et du cumul sur huit mois, relatifs aux flux commerciaux agricoles et alimentaires de la France, ont apporté un peu de réconfort. Au regard de l'accroissement des exportations de produits bruts (céréales, légumes et fleurs et animaux vifs), et de produits transformés (vins et alcools, produits laitiers dont les fromages, et les aliments pour animaux, tant sur l'UE que sur les Pays tiers, la France renoue avec la hausse de l'excédent 544 milliards contre 284 en 2016). Pour la première fois depuis 2015, le solde mensuel en produits bruts redevient même excédentaire, passant de - 54 à + 141 millions d'€. Plus globalement, le solde commercial excédentaire au mois d'Août augmente de +91% par rapport au même mois de 2016, et se fixe à + 544 millions d'€, contre 284 un an auparavant. Le regain de l'excédent en Août forme l'hirondelle qui ne fait pas pour autant le printemps.

Car si l'on se penche en revanche sur le cumul des huit mois de l'année 2017, les exportations enregistrent toujours un repli (-9,5%), tandis que les importations progressent (+ 6,4%). L'excédent en produits bruts sur huit mois en 2016 (+ 1 milliard d'€) a fondu comme neige au soleil, au point de basculer dans le déficit (- 499 millions d'€). Au total, la baisse de l'excédent global agroalimentaire se fixe à - 29%. Seul celui retiré des échanges de produits transformés augmente, passant de 3,2 à 3,6 milliards d'€.

Là encore, il faut y voir l'impact d'une croissance des importations plus soutenue que celle des exportations, illustrative d'une pénétration du marché français qui tend à se confirmer de mois en mois et d'année en année.

En dépit d'une reprise des exportations de céréales et d'oléagineux en Août dernier succédant au cataclysme de l'été 2016, ce dernier continue toutefois de laisser des

traces, à en juger par la diminution des ventes sur huit mois, de l'ordre de - 22,5%. En viande transformée, la première source de préoccupation a trait à l'évolution des échanges de viande porcine. Après l'embellie des exportations de la fin de l'année 2016 et du premier trimestre 2017, la contraction a été brutale. Outre une demande chinoise qui n'est plus autant au rendez-vous, la remontée des prix a pesé dans la dégradation de la compétitivité-prix, d'autant plus que la parité de l'€ s'appréciait. La concurrence sur le marché de la viande porcine est de surcroît intense (Espagne, Canada...). Un constat similaire peut être dressé pour les produits laitiers, dont les exportations ont bien augmenté, mais pas suffisamment au regard de la hausse des importations.



Il apparaît toutefois que, sur huit mois, la dégradation est contenue grâce aux produits transformés qui, sur les pays tiers, voient l'excédent commercial se fixer à 5,7 milliards, contre 4,7 en 2016. S'agissant des performances françaises sur l'Union européenne, elles sont toujours aussi médiocres, pour ne pas dire durablement mal en point. Au gré des informations chiffrées qui tombent de mois en mois et d'année en année depuis la crise de 2007, l'UE ne constitue plus un marché porteur pour les producteurs et les entreprises françaises. De quoi suggérer que l'ensemble des acteurs, privés comme publics, économistes, se prennent la tête pour non seulement comprendre ce qui s'est passé sur l'Union européenne, mais aussi et surtout, pour déployer une stratégie de reconquête de parts de marché sur l'intracommunautaire. N'est-ce pas dans cet esprit que les EGAlim furent lancés à la fin de l'été dernier ?

Indicateurs du mois

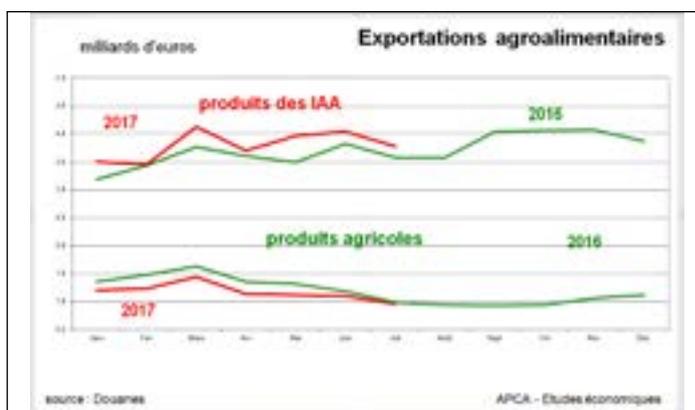
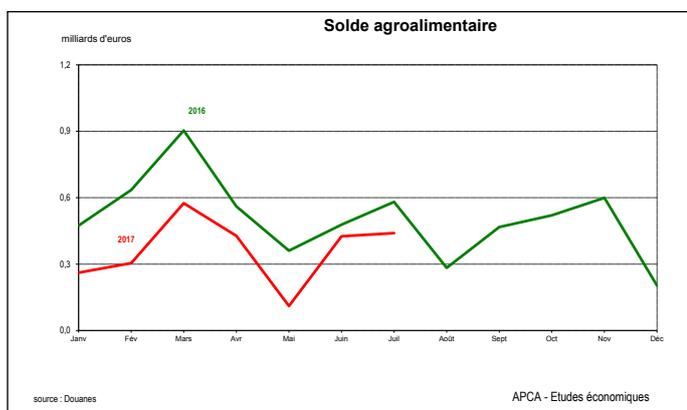
PRIX



	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
prix alimentaires	0,0%	0,6%	2,1%
prix agricoles	0,5%	1,9%	2,6%
prix des charges	0,0%	1,0%	-1,7%
inflation	0,5%	0,9%	1,1%

Source : INSEE

COMMERCE EXTERIEUR AGROALIMENTAIRE



Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	En juillet	Cumul 7 mois
2017	0,440	2,546
2016	0,581	3,993



Chambres d'agriculture France (APCA)
9 avenue George V - 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Email : accueil@apca.chambagri.fr
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Siret 180070047 00014
www.chambres-agriculture.fr



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

Graphiques : Chantal Rovelli/ SERP - Réalisation et mise en page : Colette Renaud/ SERP